Rapport du Comité 2023

Crise internationale – Crise nationale

Une pandémie il y a trois ans; une guerre il y a deux ans; une faillite bancaire il y a un an … ainsi se succèdent les crises – ou les défis – pour la place financière suisse. En 2023 une fois de plus, un comité de crise s'est réuni pendant le week-end et a pris des décisions, exactement comme au moment de l'éclatement de la pandémie et lors de la mise en œuvre des sanctions contre la Russie. Depuis, la place financière et le pays digèrent la disparition de l'une des deux grandes banques suisses. En avril 2024, le Conseil fédéral a publié son rapport sur cette situation et proposé une série de mesures. Déjà en décembre 2023, la FINMA avait constaté qu'elle avait eu des limitations dans de nombreux domaines et avait appelé à une nouvelle réglementation lui donnant davantage de compétences. Les suites de la transaction UBS-CS feront encore couler beaucoup d'encre et donneront lieu à de nombreuses discussions. Parallèlement, les affaires courantes se poursuivent – et la nouvelle situation sur la place financière suisse offre des défis passionnants et des opportunités intéressantes.

Distorsions

Le rachat du Credit Suisse par UBS a laissé des traces profondes dont toutes ne sont pas encore entièrement apparentes. L'une des deux banques suisses globale a disparu de la scène. La banque commerciale suisse internationale n'est plus là. Un partenaire important de syndicats dans les activités de financement fait défaut. L'une des grandes banques correspondante nationales a disparu. Il n'existe plus qu'une seule banque universelle active à l'échelle nationale et disposant de connexions internationales. Mais ce qui inquiète les banques étrangères n'est pas que la réduction de l'offre, c'est aussi la vague de réglementation qui risque de découler de cette acquisition forcée.

Même si un grand nombre des 37 propositions faites par le Conseil fédéral dans son rapport sur la stabilité des banques d'avril 2024 s'adresse aux banques d'importance systémique SIB, il identifie néanmoins 17 mesures à prendre ou à examiner qui devraient s'appliquer à toutes les banques ou institutions financières. Les associations seront donc appelées à évaluer attentivement les propositions de réglementation. Il en va de la préservation de l'attractivité et de la stabilité de la place financière suisse. Il faudra s'attendre à ce que la FINMA examinera de plus près l'organisation et les processus internes des banques afin d'éviter d'éventuels nouveaux cas.

Bien entendu, la transaction crée une nouvelle situation de départ pour les banques étrangères. La banque commerciale a toujours été un métier important pour les banques étrangères en Suisse, car seule une banque au réseau international et à la présence locale peut garantir la connexion globale de l'économie suisse. Cela apparaît encore plus clairement aujourd'hui. Plusieurs établissements ont élargi leur offre aux entreprises ou sont en train de le faire. Les associations et les entreprises sont en train de prendre conscience de cet ensemble de banques diversifié et connecté internationalement qui est à leur porte. Le groupe des banques étrangères en Suisse est

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.

comme une banque universelle – présente dans le monde entier.

Droit de surveillance

Durant l'année sous revue, l'activité de surveillance a été fortement marquée par la transaction UBS-CS. Des propositions de mesures sont désormais résumées dans le rapport du Conseil fédéral sur la stabilité des banques (LINK) d'avril 2024. Mais dès l'été 2023, on a senti de la part de l'autorité de surveillance un intérêt clair pour la situation de liquidité de certaines banques et leurs canaux de financement. La BNS revoit ses programmes de disponibilité de liquidité en cas de crise et prévoit en même temps d'améliorer sa connaissance en temps réél de la situation par le biais de rapports étendus. Cela doit lui permettre d'agir rapidement. Des mesures telles que l'annonce individuelle des crédits ou le programme Instant Payment, déjà connues dans d'autres places financières, doivent donner accès à des données en temps réel. Ces initiatives peuvent apporter de la stabilité, mais elles imposent aux banques de lourdes charges au niveau opérationnel. Les petits établissements, pour lesquels la charge administrative de mise en œuvre est beaucoup plus importante proportionnellement au volume de transactions, le ressentent particulièrement.

Outre les questions de liquidité et de financement, la FINMA a également mis l'accent sur le thème de l'externalisation dans son Risk Monitor. L'utilisation du Cloud – encore considérée avec méfiance il y a quelques années, est appliquée de plus en plus largement – le démontre: les faits économiques ont pris le dessus. L'efficacité ne peut être atteinte que par la concentration, et celle-ci n'est possible que dans le contexte transfrontalier. Le contrôle des flux de données par la partie qui externalise, le propriétaire des données, est important pour accorder les autorisations nécessaires. Il n'est toutefois pas toujours facile à mettre en œuvre pour les entités suisses des groupes de banque internationale.

La FINMA s'est également exprimée sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans le Risk Monitor. Une fois de plus, elle opte pour une approche technologiquement neutre et impose des règles de base aux établissements: attribution de la responsabilité; fiabilité des applications; explicabilité des résultats; transparence sur l'utilisation; égalité de traitement des clients. Selon les dernières déclarations, la FINMA ne prévoit pas de réglementation spécifique régissant l'utilisation de l'IA. Mais il est certain que, comme dans d'autres domaines d'application de la technologie, elle observera attentivement l'évolution du marché et suivra l'attitude des établissements soumis à sa surveillance.

International

Notre Association salue la décision du Conseil fédéral d'inclure dans le mandat de négociation avec l'UE le thème de la prestation transfrontalière de services financiers. Cela n'a toutefois été possible qu'après de longs échanges et grâce au soutien des gouvernements cantonaux concernés. Il reste maintenant à voir comment le mandat de négociation sera mis en œuvre et comment l'UE réagira à l'approche "spécifique aux établissements". Celle-ci prévoit la définition au niveau gouvernemental d'un cadre, dans lequel un établissement individuel peut ensuite demander l'accès au marché. Cela signifie que seuls les établissements qui souhaitent profiter des possibilités offertes par ce cadre doivent s'y conformer.

L'accord dans le domaine des services financiers avec le Royaume-Uni a été signé sous le nom de "Berne Agreement". En prévoyant une reconnaissance mutuelle de la réglementation, les deux places financières peuvent être considérées et servies comme une seule. Toutefois, les institutions intéressées doivent remplir des conditions spécifiques qui sont actuellement en train d'être définies au niveau national. Les gouvernements des deux pays

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.

sont fiers, à juste titre, de cet accord qui est l'un des premiers accords internationaux à prévoir la reconnaissance mutuelle des réglementations nationales plutôt que la définition d'une nouvelle réglementation commune. L'accord devrait être mis en œuvre à partir de 2026.

Plus le temps passe, plus les banques acceptent le fait que les sanctions deviennent un nouveau sujet pour le département de la conformité. Selon l'opinion courante, la politique de sanctions est la nouvelle politique économique. Cela peut être vrai pour certains pays ou blocs économiques. Mais comment les pays neutres et indépendants pourront-ils se positionner dans ce contexte? Quelle sera l'impact de cette évolution pour une place financière internationale comme la Suisse? La Suisse peut-elle préserver sa neutralité? Si oui, comment?

Lutte contre le blanchiment d'argent

La lutte contre le blanchiment d'argent continue d'occuper une place importante dans la fonction de conformité des banques. L'accent est mis de plus en plus sur l'application des sanctions, car leur non-respect commence à être considéré par certains, à la surprise d'autres, comme une infraction préalable au blanchiment d'argent. Le respect des régimes applicables au niveau international est complexe et met les banques devant d'importants défis. Il s'agit de traduire les directives, souvent formulées de manière vague, en code applicable par les machines. Des valeurs limites claires sont exigées; la standardisation internationale également. Un régime de sanctions qui soulève des questions d'interprétation et qui admet des différences entre les juridictions est un cauchemar pour tout service de conformité. Pour la filiale d'une banque internationale, comme c'est le cas de la majorité des membres de l'AFBS, c'est encore plus vrai, car elle veut absolument appliquer des directives claires et universelles et ne s'exposer en aucun cas à une situation d'arbitrage réglementaire.

L'Association a pris position sur la révision de la Loi sur le blanchiment d'argent et le projet d'introduction d'un registre des ayants droit économiques. Ce dernier est une mesure supplémentaire visant à créer de la transparence. Elle est complexe à appliquer, car il faut préciser qui est responsable de l'actualité et de l'exactitude du registre et quel est le rôle des intermédiaires financiers dans l'insertion des données. Il n'est pas acceptable que ceux-ci doivent également assumer des fonctions de contrôle et comparer en permanence les données de leur propre portefeuille avec celles du registre. L'Association ne comprend pas non plus pourquoi l'obligation de respecter les sanctions doit être inscrite dans cette Loi, puisqu'elle est déjà clarifiée pour tous les acteurs économiques dans le Code des obligations. Après une consultation controversée, le projet est entre les mains du Conseil fédéral, qui a décidé de le remanier en profondeur.

L'AFBS Get Together 2023 s'est concentré sur la mise en place d'un partenariat public-privé que le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) promeut. Cette initiative découle d'une recommandation du Groupe d'Action Financière (GAFI) issue d'un examen par les pairs, que d'autres places financières internationales ont déjà mise en œuvre. Les banques étrangères apportent leur expérience de l'étranger: des processus simples avec un flux d'informations direct doivent créer une valeur ajoutée. L'échange d'expériences, même au niveau générique, est le bienvenu; l'échange de données doit être compatible avec les prescriptions en vigueur en matière de protection de la personnalité et de confidentialité; l'évaluation doit être mise à la disposition des banques participantes ou de la place financière d'une manière appropriée, sans qu'il soit possible de faire des déductions sur des établissements individuels. Notre Association contribue aux travaux avec deux représentants, un couvrant le domaine de la banque privée, l'autre celui de la banque d'entreprise.

Numérisation

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.

Le sujet de la numérisation est traité différemment d'un institut à l'autre, même si la transition vers le Cloud a été acceptée comme un fait par la plupart. Les procédures avec les clients sont largement clarifiées. L'UE et la Suisse ont reconnu l'équivalence de leurs cadres juridiques en matière de protection des données, ce qui permet l'échange de données et simplifie les processus. La même reconnaissance entre les États-Unis et la Suisse est encore en suspens, mais serait une étape bienvenue qui simplifierait les relations étroites entre les deux juridictions, y compris au sein des entreprises.

Les banques étrangères suivent avec grand intérêt les efforts de la place financière suisse en matière de numérisation du négoce des titres et des devises. L'excellente infrastructure technologique mise en place par SIX Group et la réglementation neutre sur le plan technologique aident les petites FinTechs à s'épanouir. La participation de la Banque nationale suisse aux projets pilote internationaux de numérisation des monnaies, des titres et des transactions associées apporte un éclairage précieux. La voie vers l'introduction de monnaies numériques programmables est tracée, même si l'objectif final n'est pas encore défini.

Le Financial Services Cyber Security Centre (FS CSC) a désormais trouvé sa patrie définitive, auprès du Département de la défense, de la protection de la population et des sports. Il n'a pas perdu pour autant ses liens étroits avec les associations et l'industrie financière, bien au contraire. Au cours de l'année sous revue, des exercices table-top ont été conduits pour la première fois et le comportement en cas d'urgence a pu être testé. Les processus de transmission des informations continuent d'être améliorés. L'Association et les banques étrangères participent à l'initiative et les dernières contribuent avec leur expérience et connaissance internationale à la mise en place des procédures et au partage des informations.

Infrastructure de la place financière

SIX Group progresse dans l'internationalisation d'une part et dans la numérisation d'autre part. En ce qui concerne la numérisation, les banques sont également sollicitées, car certains processus supposent des adaptations de la part de tous. Ainsi, au cours de l'année sous revue, l'Association s'est intéressée à l'introduction du standard Instant Payment et a essayé de comprendre quelles adaptations étaient nécessaires au niveau des établissements individuels. Il s'est avéré que la mise en œuvre impacte profondément les processus bancaires et que l'externalisation n'est guère possible. Les banques sont également sollicitées en ce qui concerne la communication avec le fournisseur d'infrastructure SIX, qui remplacera Finance IPNet avec le Swiss Secure Finance Network en septembre 2024. Ce dernier repose sur la norme SCION basée sur Internet et développée à l'EPF de Zurich. La technique de cryptage fonctionne sur l'infrastructure Internet existante et permet une mise en réseau point à point au lieu de l'actuel système hub-and-spoke. Cela signifie qu'à l'avenir, les banques pourront également échanger des données directement entre elles.

Pour renforcer la stabilité, la Banque nationale suisse travaille sur différents projets qui lui permettent de connaître en temps réel la situation sur le marché des capitaux et le marché financier. Il s'agit notamment de la norme Instant Payment, mais aussi de l'introduction de l'annonce individuelle des crédits et de l'aide à la liquidité d'urgence. Tant les nouvelles normes de paiement que les nouvelles obligations de reporting représentent des défis considérables pour les banques, car elles doivent être effectuées "instantanément", c'est-à-dire sans délai. Cela implique des adaptations des systèmes internes, que les banques étrangères doivent souvent préparer en concertation avec la maison mère. Il est donc important que les établissements concernés soient informés en détail et suffisamment à l'avance et, si possible, qu'ils soient également impliqués dans les phases de préparation et d'introduction.

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.

Avec la transaction UBS-CS, un acteur important du marché local a disparu – non seulement en tant que prestataire de services pour les clients bancaires privés et institutionnels, mais aussi en tant qu'élément de l'infrastructure de la place financière. Les nombreuses petites banques en Suisse qui faisaient confiance au Credit Suisse en tant que banque correspondante doivent trouver un nouveau partenaire – simplement pour des raisons de diversification des risques, UBS ne reprenant pas l'ensemble des activités. Beaucoup de banques étrangères peuvent recourir au réseau de leur maison mère. Mais les établissements avec petit volume de transaction représentent de gros efforts contre un faible rendement. Il est important que de tels services d'infrastructure restent disponibles, sinon la Suisse perdra sa connectivité avec les marchés financiers mondiaux.

Services Financiers Verts

Le thème ESG reste en tête de l'agenda. L'Association a poursuivi sa série de conférences et a invité cette année encore de nombreux spécialistes de Suisse et de l'étranger à présenter des aspects spécifiques et à en discuter avec les membres. La présentation des Swiss Climate Scores par l'intervenant du Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SFI) a constitué un moment important de cette série.

L'Association a participé à la consultation sur le projet de Circulaire FINMA sur les risques financiers liés à la nature. Elle a recueilli les avis de ses membres et s'est entretenue avec l'association faîtière et d'autres associations proches. L'avis était unanime: le projet va trop loin et introduit des obligations qui sont uniques au niveau international et difficiles, voire impossibles, à mettre en œuvre sur le plan opérationnel. Cela n'a aucun sens d'imposer des obligations aussi vastes mais difficiles à appliquer. Il est préférable de définir des obligations moins étendues, mais réellement applicables.

L'Association suit avec attention les développements en matière de lutte contre le greenwashing. Après avoir longtemps voulu se contenter de l'autorégulation du secteur financier, le Conseil fédéral a soudainement annoncé, il y a environ un an, ses propres initiatives de régulation, notamment contre le greenwashing. Cela a rendu nécessaire un dialogue intensif entre l'association faîtière et le SFI. Celui-ci se poursuit. L'objectif est de trouver un accord et d'adapter l'autorégulation de manière à ce qu'elle couvre les attentes du Conseil fédéral. Cela favorise la transparence et la continuité de la réglementation existante.

L'autorégulation reste fortement ancrée dans la culture de la place financière suisse. Les banques étrangères saluent cette approche, même si elle leur pose toujours des défis considérables. Elle a l'avantage du pragmatisme, car elle peut tenir compte des exigences spécifiques du business et être rapidement adaptée. Elle a l'inconvénient de la "spécificité suisse", qui n'est pas reconnue dans le contexte international parce qu'elle n'est pas connue. Il en résulte que les instituts internationaux doivent souvent se conformer à plusieurs réglementations en Suisse. Parallèlement, les produits et les services élaborés selon les normes suisses ne peuvent que difficilement, voire pas du tout, être reconnus à l'étranger, car l'équivalence de la réglementation fait défaut. Tôt ou tard, la place financière devra se poser la question de l'avenir de l'autorégulation.

Activités en Cours

Outre les grands thèmes qui ont touché l'ensemble de la place financière et mis au défi tous les participants, l'Association traite avec ses membres de nombreuses autres questions – non moins importantes mais sans doute moins sous les feux de la rampe. Il s'agit de la planification financière et de la gestion des liquidités au niveau des établissements, qui posent de nouveaux défis aux banques avec le retour des taux d'intérêt positifs. Ce thème a été abordé dans le cadre d'un AFBS Group nouvellement créé et a également été approfondi dans des conférences. La

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.

mise en œuvre imminente des normes de Bâle III en fait également partie, et l'AFBS y travaille en collaboration avec l'Association suisse des banquiers. L'AFBS soutient cette dernière dans ses démarches auprès du Conseil fédéral en faveur de l'alignement international des délais de mise en œuvre. Les groupes AFBS se sont à nouveau réunis au cours de l'exercice pour accompagner la mise en œuvre de la Circulaire FINMA Risques Opérationnels. Les processus internes, les processus d'identification des données et fonctions critiques, ainsi que les échanges entre eux et les rapports d'expérience d'autres banques suisses ont été au centre des préoccupations. L'introduction de l'impôt minimum de l'OCDE figurait moins haut sur la liste des priorités, étant donné que le projet est généralement coordonné par la maison mère et que seules des adaptations mineures, généralement individuelles, sont nécessaires en Suisse. La réglementation du travail à domicile continue de soulever des questions – même si la demande diminue, son traitement dans un contexte transfrontalier doit être clarifié. La question est plus facile en ce qui concerne le droit fiscal que quant au droit social ou de la surveillance. Un petit groupe de banques étrangères se penche sur l'introduction de l'open banking; les banques apportent l'expérience de leurs maisons mères étrangères et répondent à un besoin de leurs clients. L'introduction de la numérisation des opérations hypothécaires avec SIX Terravis progresse et le projet pilote avec les offices notariaux de Genève contribue à simplifier les processus.

Activités de l'Association et informations personnelles

Sur décision du Comité, la 51e Assemblée générale de l'Association s'est déroulée en format virtuel. La participation a une fois de plus dépassée celle des années précédentes et le format a donné place à un événement estival avec une large participation autour d'un débat sur un thème d'actualité. Cette année, l'AFBS Get Together s'est penché sur le Public Private Partnership PPP pour la lutte contre le blanchiment d'argent; des panélistes de Suisse et de l'étranger ont fait part de leurs expériences et échangé leurs idées. Le public a spontanément fait usage de la possibilité d'intervenir et une discussion animée s'est engagée.

Le format d'information des membres est désormais bien rodé: pour les conférences et les présentations, la vidéoconférence est idéale, car les échanges informels sont peu nombreux et la diffusion de l'information et la participation sont simples. En revanche, pour les tables rondes avec échange d'idées, seul l'événement sur place avec participation physique peut offrir le cadre approprié. Cette année encore, l'Association a organisé environ 80 événements.

Le Comité de l'Association a développé le format des C-Meetings, des rencontres en petit groupe entre C-Level Managers. Au cours de l'année sous revue, de telles rencontres ont eu lieu avec l'ambassadrice de France, avec SIX Group, avec des experts sur des thèmes ESG, et sur les Government Affairs dans l'UE. Ces formats sont précieux car, outre la transmission d'informations, ils contribuent à la mise en réseau des membres de l'Association entre eux et avec le Comité. Par ailleurs, des experts des banques membres se rencontrent dans le cadre de groupes AFBS sur les thèmes suivants: financement du négoce des matières premières, finance d'entreprise, ESG, gestion des finances et des liquidités, ressources humaines, Legal & Compliance, et fiscalité.

En septembre 2023, le Comité a concentré sa réunion sur le thème des affaires publiques. Il a reçu des représentantes de l'Association suisse des banquiers et d'Economiesuisse, ainsi que le Conseiller aux États Ruedi Noser. Ce dernier s'est intéressé à la manière dont l'Association pouvait s'impliquer dans le discours politique. La mise en réseau par le biais d'associations faîtières est importante, le contact direct est également apprécié, a déclaré le Conseiller aux Etats, qui a souligné le rôle important des banques étrangères pour l'économie suisse.

Le même jour a eu lieu la rencontre annuelle avec le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.

(SFI). Celui-ci est bien conscient que les conséquences de la transaction UBS-CS concernent également les banques étrangères. Elles joueront à l'avenir un rôle encore plus important dans les opérations financières globales des entreprises internationales suisses. On peut également s'attendre à ce que leur rôle s'accroisse en tant que banque correspondante et en tant que contrepartie dans la diversification des opérations de dépôt. Il n'existe plus qu'une seule banque suisse globale et son activité principale est la gestion de fortune. Le SFI et l'AFBS sont d'accord sur le fait que le positionnement de la place financière suisse doit être renforcé; de bonnes conditions-cadres et une autorité de surveillance forte sont importantes pour l'attractivité de la place.

La transaction UBS-CS a également été au centre de l'attention lors de la rencontre avec la FINMA en octobre 2023. La FINMA considère que la diversité sur la place financière est toujours garantie et veut maintenir le principe de proportionnalité. Une réglementation est toutefois nécessaire, notamment en ce qui concerne la liquidité, la responsabilité, et les possibilités d'action de l'autorité de surveillance. La FINMA ne prévoit pas de réglementation dans le domaine de l'intelligence artificielle, mais a adopté des principes selon lesquels elle entend agir. En ce qui concerne la mise en œuvre des sanctions, la FINMA a constaté des différences entre les banques, leur conseil d'administration doit être impliqué et la politique de risque définie doit être appliquée de manière adéquate.

Une rencontre avec le Secrétariat d'État à l'économie SECO a eu lieu en novembre 2023. La mise en œuvre des sanctions contre la Russie a été un grand défi, notamment en raison de leur complexité. Dans les discussions sur le financement de la reconstruction de l'Ukraine, les attentes vis-à-vis de la Suisse sont élevées. Le SECO est impliqué dans les procédures de restitution d'avoirs ainsi que dans la mise en place du registre des ayants droit économiques conformément à la recommandation du GAFI. Le SECO coordonne les missions économiques du Conseil fédéral et est, pour cette raison également, un partenaire important pour l'AFBS.

Outre le Comité, dix autres banques étrangères ont participé à la discussion avec SIX Group en mars 2024. Les discussions ont porté sur la nécessaire connexion de la bourse suisse à l'UE et à d'autres marchés - notamment pour réaliser des économies d'échelle via des volumes plus importants et rentabiliser les investissements technologiques. SIX Digital Exchange est le leader mondial en étant la seule plateforme de négoce entièrement intégrée pour les valeurs numériques. Le Stock Exchange Connect avec la Bourse de Shanghai est également un projet unique en son genre, qui offre aux entreprises un accès aux deux marchés des capitaux et favorise l'internationalisation.

En mars, l'Association a rencontré le Conseil d'Etat zurichois. La directrice de l'économie publique Carmen Walker-Späh et le directeur des finances Ernst Stocker ont accueilli la délégation pour un échange au cours duquel ils ont souligné leur soutien à la place bancaire et aux banques étrangères. Ils ont confirmé cette promesse avec leur intervention coordonnée avec les cantons de Genève, du Tessin et de Bâle pour que le Conseil fédéral inclue le concept de l'accès au marché et l'approche spécifique aux établissements dans son mandat de négociation avec l'UE. Le Conseil d'Etat du canton de Zurich est intéressé à poursuivre les échanges avec les banques étrangères et offre une oreille attentive.

En avril 2024, la réunion annuelle avec le directoire de la Banque nationale suisse a eu lieu. La transaction UBS-CS est restée à l'ordre du jour. La délégation de l'AFBS a confirmé que les banques étrangères étaient des partenaires fiables, y compris pour les entreprises suisses, et qu'elles les soutenaient dans les questions de financement. La participation de la BNS aux projets de la Banque des règlements internationaux sur la numérisation des transactions transfrontalières apporte des connaissances précieuses également pour la politique monétaire nationale. L'AFBS salue l'ouverture des institutions suisses sur ces sujets.

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.

La 51e Assemblée générale a élu au Comité: Gabriel Castello, HSBC Private Bank (Suise) SA, et Laurent Gagnebin, Rothschild & Co Bank AG. Elle a renouvelé les mandats de Mauro De Stefani, Trésorier, Banca Popolare di Sondrio (Suisse) SA, et de Daniel Belfer, Bank J. Safra Sarasin SA. Depuis, le Comité a pris acte de la démission d'Anne Marion-Bouchacourt, Société Générale, au 31 décembre 2023. Il a a nommé Gabriel Castello et Enna Pariset, BNP Paribas (Suisse) SA, à la vice-présidence et donc au conseil d'administration de l'Association suisse des banquiers. Il a en outre coopté Loïc Voide, Deutsche Bank (Suisse) SA, comme nouveau membre pour élection par la 52e Assemblée générale ordinaire.

Laurent Gagnebin, Rothschild & Co Bank AG, représente l'Association dans la commission d'experts SBA Private Banking ainsi que dans le panel FINMA sur le même thème. Anke Bridge Haux, LGT Bank (Suisse) SA, assure la représentation au sein de la commission d'experts sur la numérisation, où elle succède à André Lagger. Elvira Knecht, LGT Bank (Suisse) SA, a repris la représentation de Gottlieb Prack au sein du comité directeur de l'Association Employeur Banques. Daniel Wild, Banque J. Safra Sarasin SA, a succédé à Sabrina-Yanna Zeyher au sein de la commission d'experts Sustainable Finance de la SBA et Giovanni Leonardo, Schroder & Co Bank AG, siège au nouveau Panel ESG de la FINMA. Thomas Conel, BNP Paribas (Suisse) SA, est désormais représentant au Swiss Finance Institute Sounding Board. La représentation au sein du groupe de travail du MROS sur la mise en place du Public Private Partnerships est assurée par Isabelle Monestes, HSBC Private Bank (Suisse) SA, et Camillo Zbinden, Société Générale.

Une liste actualisée des mandats et des représentations de l'AFBS peut être consultée surwww.afbs.ch - About Us.

Le Comité tient ici à remercier de leur coopération et de leur engagement toutes celles et tous ceux qui soutiennent le travail de l'Association et s'investissent pour la cause des banques étrangères et de leur Association.

Le Comité exprime également sa reconnaissance au Secrétariat, dont le travail permanent d'information et de coordination assure l'œuvre efficace de l'Association.

Zurich, mai 2024

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.